

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'un Accord-Cadre de Partenariat DOUANE - ATADM

Le Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII), M. Zouhair CHORFI et le Président de l'Association des Transitaires agréés en Douane au Maroc (ATADM), M. Noureddine LAHMAMSSI ont procédé **Jeudi 29 novembre 2012**, au siège de l'ADII à Rabat, à la signature d'un Accord-cadre de partenariat.

Cet accord qui **institutionnalise** les relations entre les deux partenaires vise à renforcer le cadre général de coopération existant et à améliorer l'efficacité des entreprises de transit et du cadre législatif et réglementaire régissant la profession.

Plusieurs axes de coopération ont ainsi été arrêtés :

- La conception conjointe des évolutions futures, en matière de législation et de réglementation, de l'activité de transit ;
- L'accompagnement des transitaires dans l'obtention du statut d'opérateur économique agréé ;
- L'organisation et l'animation d'actions de formation au profit des transitaires et des agents douaniers ;
- La promotion des valeurs de transparence et d'éthique ;
- La lutte contre la fraude sous toutes ses formes.